

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le vendredi 10 juillet 2020 à dix-sept heures, le Conseil municipal de la commune de SAINT-PABU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Loïc GUEGANTON, Maire.

Date de la convocation : le lundi 6 juillet 2020.

Etaient présents l'ensemble des conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Monsieur David BRIANT qui a donné pouvoir à Monsieur Loïc GUEGANTON, de Madame Yvonne ROUZIC qui a donné pouvoir à Madame Armelle JAOUEN, de Madame Claudie LE NEL.

Monsieur Hervé BOTHOREL a été désigné en qualité de **secrétaire de séance**.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal en date du 8 juin 2020 est soumis à l'approbation des Conseillers municipaux.

Les Conseillers municipaux sont invités à faire valoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 17 voix pour et 1 voix contre (Alain DUCEUX),

- d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2020.

2. ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des articles L.289 et R.133 du Code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou de plusieurs candidats), ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Monsieur le Maire indique que conformément aux articles L.284 à L.286 du Code électoral, le conseil municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Maire constate qu'une liste de candidats a été déposée :

- La liste « Ensemble, gardons le cap pour Saint-Pabu » avec Nadège HAVET, Simon JEGOU, Catherine VIGNON, Alain DUCEUX, Armelle JAOUEN, Bernard CALVARIN, Claudie LE ROUX, Jacques KERROS

A obtenu :

- La liste « Ensemble, gardons le cap pour Saint-Pabu » :18 voix (dix-huit voix)

Sont élus 5 conseillers municipaux délégués

Nadège HAVET
Simon JEGOU
Catherine VIGNON
Alain DUCEUX
Armelle JAOUEN

Sont élus 3 conseillers municipaux suppléants :

Bernard CALVARIN
Claudie LE ROUX
Jacques KERROS

3. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Il convient de proposer à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Finistère une liste de 32 personnes (16 titulaires et 16 suppléants). Au sein de cette liste, 8 titulaires et 8 suppléants seront désignés par les soins du Directeur des Services Fiscaux du Finistère.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'entériner la liste proposée par Monsieur le Maire au Directeur des Services fiscaux.

4. INFOS

En fin de réunion, Monsieur le Maire informe que la notification reçue ce jour du Fonds Départemental des Taxes Additionnelles aux Droits d'Enregistrement, entraînera pour la commune, une recette de 69 170,95 € pour 2020 (40 000 € prévus au BP 2020).